



ESQUIEZE -SERE

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 FEVRIER 2019

Étaient présents : P Vuillaume, Ch Baa-Puyoulet, P Nadau, ML Broueilh, E.Coulom-Toye, JM Dellac, S.Ducos. Y.Lafon,, O.Memain,.

Absents excusés : J.Places, Th.Lassalle-Carrere

Secrétaire de séance : Ch Baa-Puyoulet

Prêts bancaires pour la réalisation du projet de requalification urbaine

Conformément au Conseil Municipal du 24 janvier 2019 où le conseil a pris une délibération relative aux propositions de prêts de la Caisse d'Epargne pour la réalisation du projet de requalification urbaine et l'avance de TVA, le Maire expose qu'après adoption du budget primitif, il est possible désormais de signer les contrats d'engagement de ces prêts.

Le Maire présente les deux contrats qui s'établissent comme ci-après :

Prêt travaux de 850 000€

Taux fixe 2%

Durée 25 ans

Remboursements trimestriels

Frais de dossier 0.15%

Débloccage des fonds en une seule fois au 2 mai 2019

Prêt relais de 200 000€

Taux fixe 1.10%

Durée 2 ans

Remboursements trimestriels

Frais de dossier 0.15%

Débloccage des fonds en une seule fois au 2 mai 2019

Le Conseil, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents relatifs aux prêts proposés par la Caisse d'Epargne

2 Décision Modificative n°1 Budget Principal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres des budgets en cours étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

	Articles	Montant
Investissement Dépenses		
Travaux école	21312	+1000
Emprunt	1641	-1000